

Localisation

Département : Aube

Commune : Savières

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Arrêté : classement le 1931-02-05

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Classement : classement

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.